

Réunion du 08 septembre 2026

CONSEIL MUNICIPAL

(art. 22 du Code d'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la Commune de ST BOMER LES FORGES se réunira, en séance ordinaire, le **mardi 08 septembre 2026 à 20 h 30 à la Mairie.**

Fait à ST BOMER LES FORGES, le 1^{er} septembre 2026.

LE MAIRE,

A blue circular official stamp of the commune of St-Bomer-Les-Forges is partially obscured by a large, dark, stylized signature or scribble.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance,
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 07 juillet 2026,
3. Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal,
4. Travaux d'électricité de la boulangerie-Choix d'une entreprise,
5. Travaux de menuiserie de la boulangerie,
6. Renouvellement des luminaires d'éclairage public dans le bourg,
7. Décision modificative budgétaire-Effacement des réseaux de télécommunication route des Mesnils,
8. Dépose et évacuation de tombes-Choix de l'entreprise,
9. Renouvellement de la prise en charge des frais de transport scolaire,
10. Appel à contribution 2026-Fonds d'aide financière individuelle,
11. Demande de subvention AFM-Téléthon,
12. Location de l'appartement sis 12, rue des écoles ;
13. Location de l'appartement situé 5, impasse du Verger (rdc),
14. Questions diverses.